

COMMUNIQUÉ

Un espace de la Maison des Arts du Plessis-Robinson a fait l'objet d'une privatisation, en vue de l'organisation d'un colloque par l'association *Polémia* le 31 octobre 2026. Cette location de salle, à titre payant, s'est faite au mois de juillet. Or, le programme de ce colloque et ses invités n'ont été dévoilés qu'en début de semaine.

La Ville précise que la privatisation d'espaces au sein de la Maison des Arts est fréquente, qu'il s'agisse d'événements ouverts au public (réunions, conférences) ou d'événements familiaux.

Le Maire, Philippe Pemezec, tient à rappeler que la location d'une salle ne vaut pas soutien à une cause, quelle qu'elle soit, d'autant plus lorsque celle-ci est en contradiction avec les valeurs républicaines qu'il a toujours défendues. Néanmoins, dans le cadre démocratique, il est attaché à ce que les organisations politiques, dans la mesure où elles sont légales, puissent s'exprimer librement.

Toutefois, au vu des contestations qui ont émergé cette semaine, la Ville a souhaité échanger avec les services de l'État, avec lesquels elle a constaté l'existence de risques de troubles à l'ordre public induits par la tenue de cet événement.

Dans un contexte national marqué par les tensions et les violences, le Maire est également soucieux que soient préservées la tranquillité publique et la qualité de vie, qui sont les marques de fabrique du Plessis-Robinson. Il a ainsi décidé de prendre les mesures administratives procédant à l'interdiction de la tenue de cet événement à la Maison des Arts.